



Département de l'Ain
Téléphone : 04 79 81 70 18
E-mail : mairie@chazey-bons.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 22 octobre 2024.

Nombre de Conseillers
En exercice : 16
Présents : 10
Votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de CHAZEY-BONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Philip LALLEMENT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 16/10/2024.

Étaient présents : Bruno FORT ; Sophie GROS ; Emile PERRAUD ; Cécile MICHAUD ; Christian COCHET : adjoints.
Bernard MICHAUD ; Thierry LEGER ; Annabelle LEANDRO ; Marie DICORATO ;

Absents : Patricia JANTET ; David COUNORD ; Francisco MARTINEZ.

Pouvoirs : Julio CASTANEDA à Christian COCHET ; Frédérique MOISSET à Emile PERRAUD ; Christine LECHON à Marie DICORATO.

Secrétaire de séance : Thierry LEGER.

D 2024 - 19 Décision modificative n°1 sur le Budget Général - CHARGES DE PERSONNEL (Chapitre 012)

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget communal 2024,

M. le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

Désignation		Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 011 : charges à caractère général		- 2 000 €	
D 012 : Charges de personnel et frais assimilés			+ 2 000 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

- Adopte la décision modificative comme présentée par M. le Maire.

Fait et délibéré en séance le 22/10/2024.

Le Maire,
Philip LALLEMENT.

